

Trois raisons pour lesquelles vous n'obtiendriez pas une entrevue d'emploi

Aucun appel téléphonique ni de courriel – voilà la « réponse » que vous avez reçue des employeurs à qui vous aviez envoyé votre curriculum vitae. Bien que vous ne vous attendiez pas à entendre parler de chaque entreprise, vous pensiez qu'au moins quelques gestionnaires de dotation aimeraient vous rencontrer. Qu'est-ce qui explique ce mur de silence?

En tenant pour acquis que vous possédiez les qualités requises, plusieurs raisons pourraient expliquer pourquoi vous n'avez reçu aucune invitation pour une entrevue jusqu'à maintenant. Il se peut que la publicité à laquelle vous réagissiez fût pour un poste déjà comblé; cela est fréquent. Le procédé de dotation est remarquablement lent dans certaines entreprises (pensez en termes de mois et non de semaines). Il se peut qu'un employeur ait décidé de ne pas pourvoir à un poste – et n'a pas pris la peine de retirer la publicité. Ou bien :

- **Vous ne veillez pas à ce que votre CV soit vu par les bonnes personnes.** Si un poste vous intéresse réellement et que vous croyez sincèrement satisfaire aux critères, ne vous contentez pas d'envoyer votre CV dans le gouffre d'une boîte de courriel générale. Prenez la peine d'obtenir le nom du gestionnaire de dotation ou de la personne responsable du service où se trouve le poste à doter. Ensuite, envoyez vos documents directement à ces personnes-ressources, en plus de les envoyer à l'adresse précisée dans la publicité.
- **Vous n'envoyez pas des documents adaptés aux exigences de l'employeur.** Lisez attentivement les détails de l'emploi décrits dans l'offre d'emploi publiée. Si vous avez les compétences précises et l'expérience recherchées par l'entreprise, vous devriez inclure ces mots-clefs dans votre document de candidature. Par exemple, si l'employeur recherche un [gestionnaire accrédité de la paie \(G.A.P\)](#) qui a travaillé dans le secteur de la vente au détail pendant plus de cinq ans – et que cela

vous décrit – présentez cette information bien en évidence tant dans votre CV que dans votre lettre de présentation.

- **Vous ne faites rien après avoir envoyé vos documents.** Plusieurs chercheurs d'emploi s'inquiètent d'être perçus comme trop ambitieux (ou une peste) s'ils joignent un gestionnaire de dotation pour leur demander s'ils ont bien reçu leur CV – et si on considère maintenant leur candidature. Toutefois, selon un récent [sondage de Robert Half](#), les employeurs encouragent les candidats à faire un suivi par téléphone ou par courriel dans les deux semaines suivant leur demande d'emploi. (La persistance peut donner des résultats – mais évitez de faire plus de deux suivis.)

Ce ne sont là que quelques facteurs qui peuvent être des obstacles dans votre recherche d'une entrevue d'emploi. Et voici quelque chose d'autre à tenir compte : y a-t-il de l'information personnelle en ligne qui pourrait inquiéter des employeurs? La plupart des gestionnaires de dotation effectueront une recherche rapide d'Internet pour voir ce qu'ils peuvent apprendre de vous, vos antécédents de travail, vos intérêts, et ce que disent de vous les gens que vous connaissez. Pour obtenir des conseils afin de vous assurer de laisser une bonne impression de votre « moi numérique » auprès d'employeurs potentiels, consultez des ressources tel [le guide sur l'étiquette des affaires](#) (*en anglais seulement*) de Robert Half.

Accountemps, une filiale de la société Robert Half, est la plus importante firme mondiale spécialisée dans le recrutement de professionnels de la comptabilité, de la finance et de la tenue de livres pour des postes temporaires. La firme est à l'œuvre dans plus de 350 endroits dans le monde et offre des services de recherche d'emploi en ligne à l'adresse www.accountemps.com.

###